



# LIGNES DE CRÉDIT À L'EXPORTATION

Une option de financement d'exportation  
sûre et pratique



# Introduction

Il y a trente ans, en 1982, le gouvernement indien a lancé une nouvelle institution sous la forme d'Export-Import Bank of India (Exim Bank), qui a pour mandat d'accroître les exportations et d'intégrer le commerce et l'investissement internationaux de l'Inde à sa croissance économique.

Bien que ce mandat soit exigeant, ce qui a vraiment distingué cette Banque c'est la stratégie adoptée pour le réaliser, qui a essentiellement impliqué l'introduction de produits et de services innovants et une adaptation proactive aux nouveaux défis.

Alors qu'elle est à l'origine des opérations en tant que fournisseur de crédit à l'exportation, Exim Bank joue aujourd'hui un rôle important dans le partenariat des industries indiennes dans leurs efforts de mondialisation, grâce à une gamme complète de financements et de programmes de soutien consultatifs englobant tous les stades du cycle des affaires à l'exportation.

Exim Bank a joué un rôle de pionnier dans la promotion des projets d'exportation en provenance de l'Inde et a activement encouragé les entreprises indiennes à participer à des opportunités de projets à l'étranger. Avec le soutien de la Banque, de nombreuses entreprises indiennes fonctionnent soit comme entrepreneurs en Ingénierie, Approvisionnement et Construction (IAC), soit comme membres du consortium sur les marchés d'exportation.

Les réalisations de ces trois dernières décennies fournissent une base solide à Exim Bank à partir de laquelle elle continuera à catalyser le commerce et l'investissement internationaux de l'Inde. La Banque s'est engagée à aller au-delà du financement traditionnel et à faciliter les exportations de divers produits et services qui ont le potentiel d'aller à l'étranger, en créant pour eux une niche sur le marché international.

Cette brochure sert à diffuser les informations sur l'un des principaux programmes de prêts d'Exim Bank, à savoir les Lignes de crédit (LOC), auprès des divers exportateurs indiens, en tant que destinataires prospectifs de LOC, c'est-à-dire les gouvernements étrangers ou leurs organismes désignés comme les banques centrales, les banques commerciales appartenant à l'État et les organisations paraétatiques, les banques de développement nationales ou régionales ; les institutions financières d'outre-mer, les banques commerciales à l'étranger, ainsi que d'autres entités appropriées à l'étranger.

## Cette brochure contient :

- (i) Contexte
- (ii) Section I : les grandes orientations et procédures des lignes de crédit soutenues par le gouvernement de l'Inde, et
- (iii) Section II : les grandes orientations et procédures des lignes de crédit commerciales d'Exim Bank

# Contexte

Une ligne de crédit est un mécanisme de financement par lequel Exim Bank prolonge son soutien à l'exportation de projets, d'équipements, de biens et de services en provenance d'Inde. Exim Bank prolonge elle-même les lignes de crédit et le fait également à la demande et avec le soutien du gouvernement de l'Inde.

Exim Bank prolonge les lignes de crédit :

- a. Aux gouvernements étrangers ou à leurs organismes désignés comme les banques centrales, les banques commerciales appartenant à l'État et les organisations paraétatiques ;
  - b. Aux banques de développement nationales ou régionales ;
  - c. Aux institutions financières étrangères ;
  - d. Aux banques commerciales à l'étranger ;
  - e. Aux autres entités d'outre-mer appropriées.

Les bénéficiaires des lignes de crédit mentionnées ci-dessus agissent comme intermédiaires et rétrocèdent à des acheteurs étrangers pour l'importation d'équipements, de biens et de services indiens. La LOC est un mécanisme de financement qui offre une option sûre de financement sans recours aux exportateurs indiens, en particulier aux petites et moyennes entreprises (PME), pour entrer sur les nouveaux marchés d'exportation ou développer leur activité sur les marchés d'exportation existants sans aucun risque de paiement des importateurs étrangers.

## Section I :

# Les grandes orientations et procédures des lignes de crédit soutenues par le gouvernement de l'Inde

Le Gouvernement de l'Inde (GOI), en 2003-2004, a formulé l'Initiative indienne de développement (IDI), maintenant connu sous le nom de « Programme indien d'assistance économique et de développement » (IDEAS) - avec l'objectif de partager l'expérience du développement de l'Inde par le biais

- a) du renforcement des capacités et du transfert de compétences,
- b) du commerce,
- c) du développement des infrastructures,

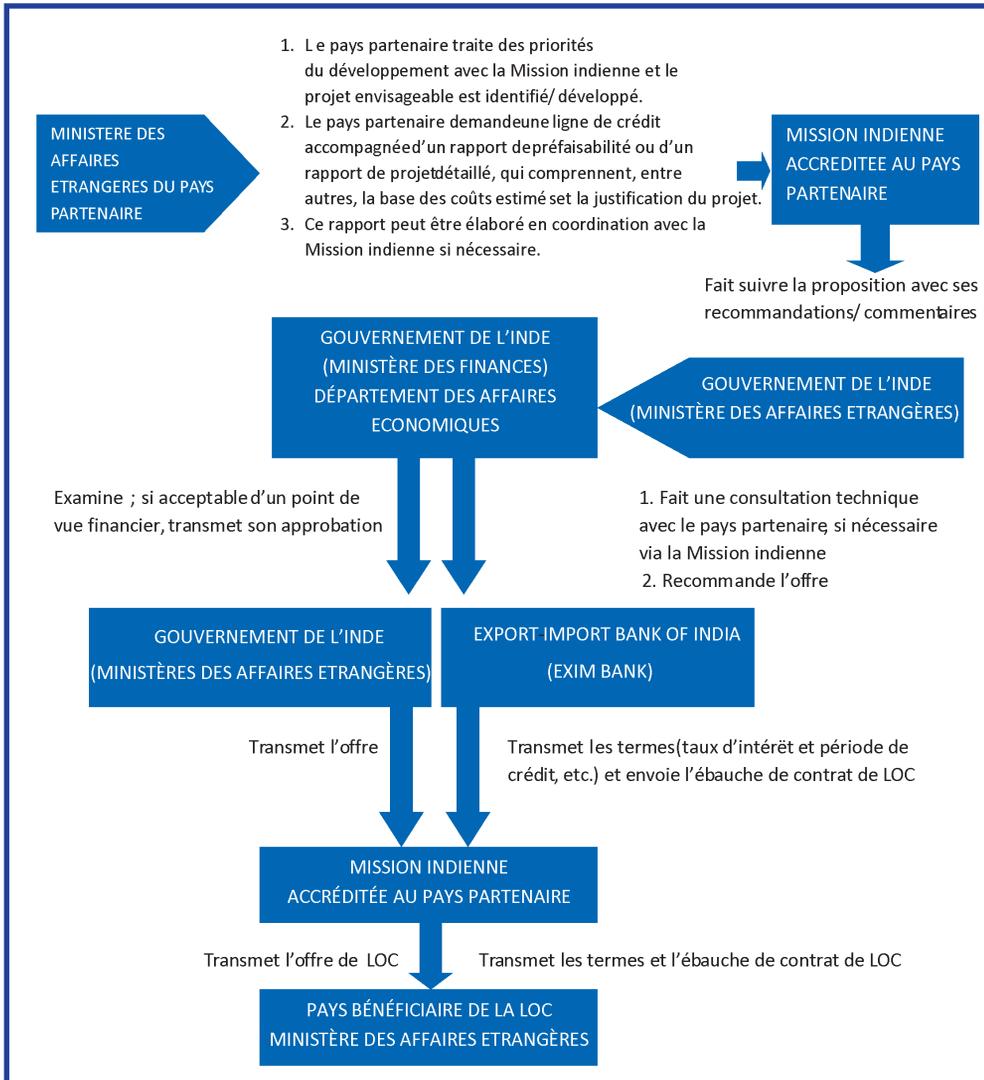
en prolongeant les lignes de crédit concessionnelles (LOC) acheminées par Exim Bank, pour les pays partenaires en développement, dans le but d'obtenir la création d'avantages socio-économiques dans le pays partenaire. Récemment, le Ministère des Affaires étrangères (MAE) a mis en place le service d'administration du Partenariat pour le Développement (APD) pour gérer des programmes indiens d'aide au développement à l'étranger, y compris des lettres de crédit acheminées par Exim Bank. Ces lignes de crédit sont désormais de plus en plus étendues aux pays partenaires pour des projets de grande envergure et complexes (les exportations de projet depuis l'Inde).

L'aide bilatérale ou multilatérale, à travers des lignes de crédit, suit généralement une séquence de procédures normalisées, à savoir :

- a) l'identification des projets et la préparation du rapport de projet détaillé
- b) l'examen et l'approbation de la proposition de projet,
- c) l'offre de prêt, l'acceptation et l'exécution du contrat de prêt,
- d) la mise en œuvre, le suivi et la supervision,
- e) l'évaluation de l'impact socio-économique après l'achèvement du projet.

Les leçons tirées de l'évaluation de l'impact servent de rétroaction à la préparation, d'examen et de mise en œuvre de projets à venir. Ce processus constitue le « cycle de projet ».

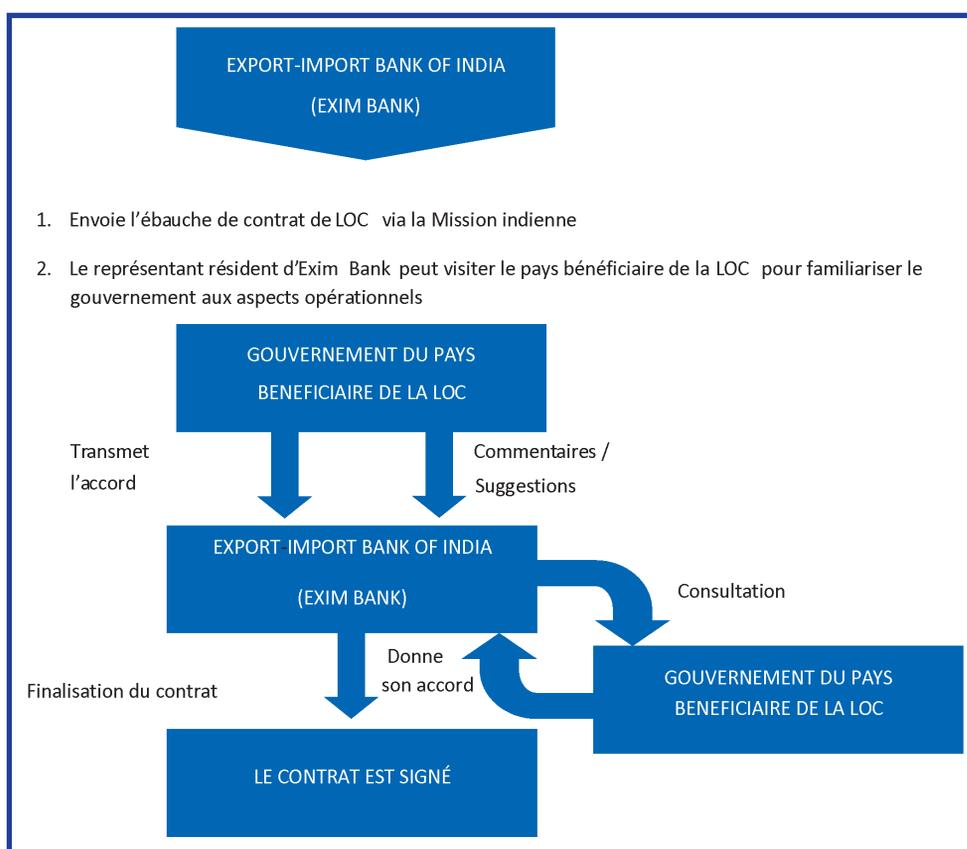
## Initiation de l'offre de LOC



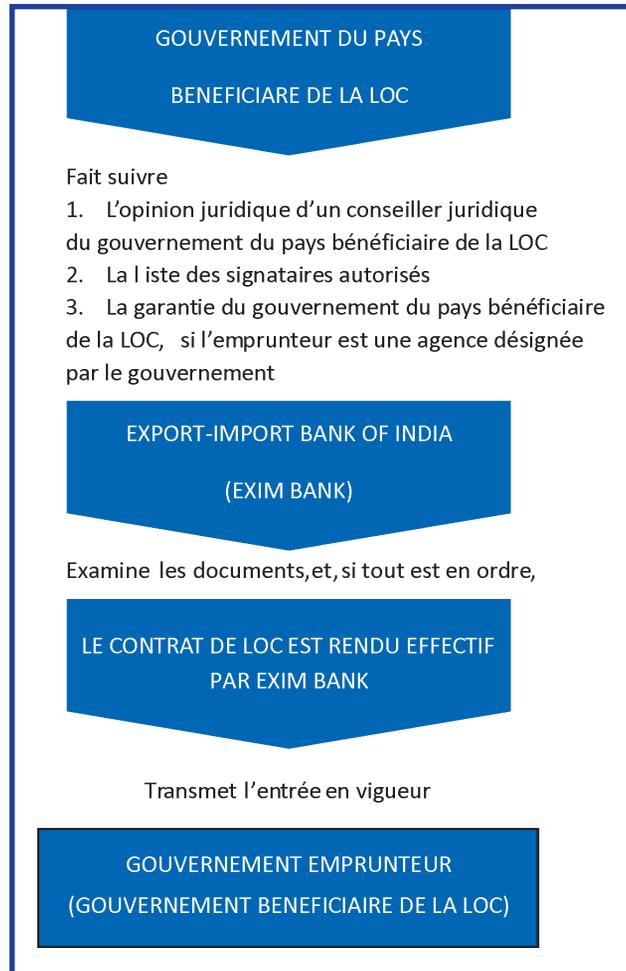
## Annulation automatique d'une ligne de crédit non opérationnelle

Il doit y avoir une annulation automatique d'une ligne de crédit qui ne serait pas signée pour une période de 18 mois à compter de la date de son approbation par le gouvernement de l'Inde. Pour des raisons valables, cette période peut être prolongée pour un maximum de 6 mois par le gouvernement de l'Inde.

### Signature de la LOC



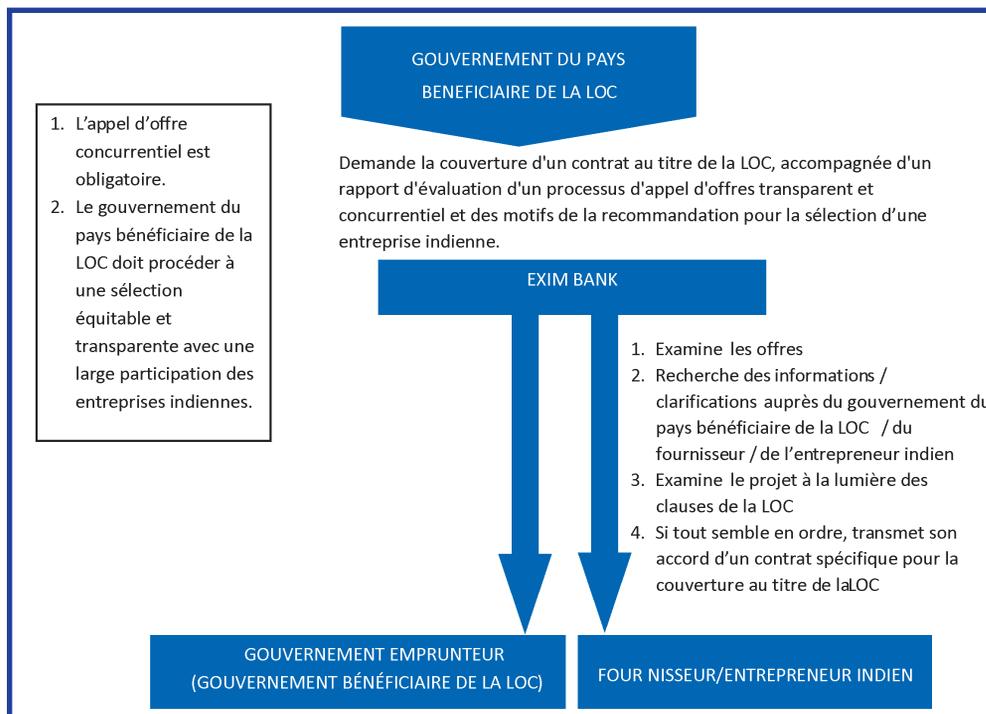
## Opérationnalisation de la LOC



## Responsabilité de remboursement et service de prêts au titre de la LOC

- Le bénéficiaire de la LOC est entièrement responsable du remboursement et du service de l'emprunt.
- La responsabilité de l'Emprunteur / du Bénéficiaire de la LOC, pour le remboursement des versements de capital et le paiement des intérêts et des autres dus au titre de la ligne de crédit, envers Exim Bank, est absolue et irrévocable, et, en aucun cas, liée au remboursement / paiement par des sous emprunteurs ou à l'achèvement des projets / contrats couverts par les lignes de crédit, ou une exploitation ultérieure.

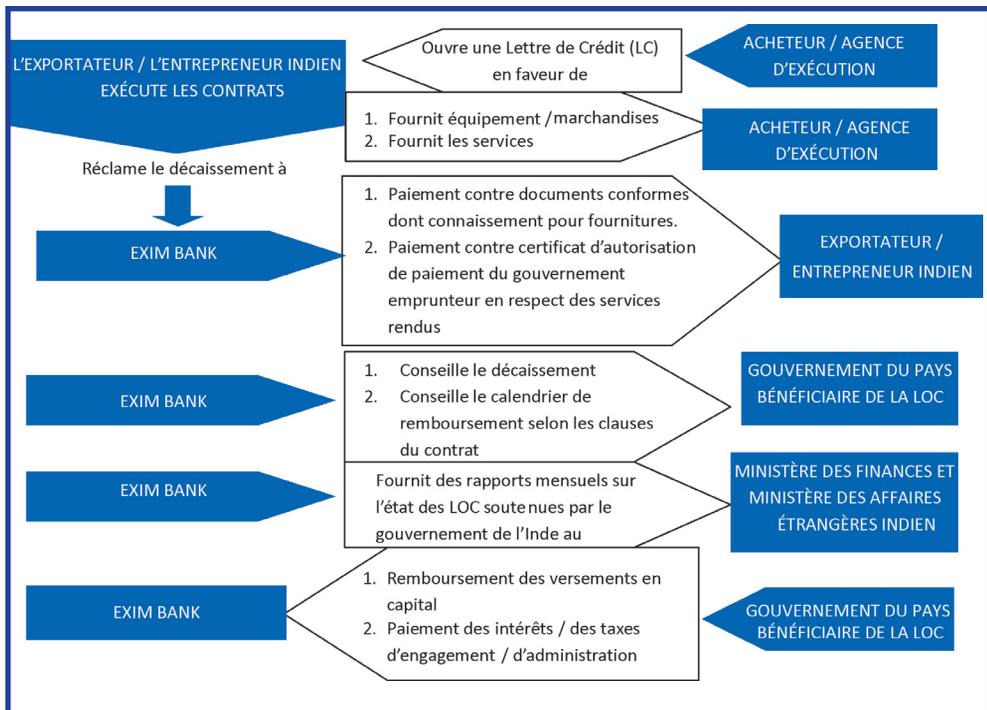
## Approbation du contrat



## Exigences quant à l'importation de biens et services en provenance d'Inde

- Les biens et services (y compris les services de consultants) pour une valeur minimum de 75% des contrats au titre de ces LOC doivent provenir de l'Inde. Un assouplissement approprié ne dépassant pas 10% peut être considéré au cas par cas, pour des raisons exceptionnelles, en particulier dans les cas de projets ayant une construction civile.
- Les LOC peuvent financer jusqu'à 100% de la valeur du contrat sur la base de FOB/CFR/CAF/PAP.
- Les biens et services couverts par les lignes de crédit seront exempts de tous impôts et taxes de toute nature perçus dans le pays bénéficiaire, y compris les impôts sur les entreprises / le personnel / la valeur ajoutée, les taxes d'importation / les droits de douane, les taxes spéciales et les cotisations de sécurité sociale pour les employés temporaires délégués par les exportateurs indiens par rapport à l'exécution du projet dans les pays bénéficiaires.
- L'inspection avant expédition du matériel / des marchandises est obligatoire.

## Décassements et remboursements au titre d'une LOC



## Date de décaissement terminale

---

- Toutes les lignes de crédit auront une date de décaissement terminale, c'est-à-dire une date d'expiration d'un délai de 48 mois après la date d'achèvement prévue pour les exportations de projets et de 72 mois d'exécution du contrat de LOC pour les contrats d'approvisionnement. Ainsi, la partie non utilisée de la ligne de crédit sera annulée au bout de 4 ans après la date d'achèvement prévue en cas d'exportation de projets et de 6 ans d'exécution du Contrat de crédit dans les autres cas.

## Mécanisme de suivi

---

Un mécanisme conjoint de suivi pour surveiller l'exécution du projet pour les projets couverts par les lignes de crédit devra être mis en place par le gouvernement du pays bénéficiaire de la LOC. Le mécanisme aura des représentants du gouvernement du pays bénéficiaire de la LOC, d'Exim Bank et de la Mission diplomatique indienne dans le pays concerné. Le mécanisme de suivi est prévu pour assurer l'exécution rapide du projet selon le rapport de projet détaillé et pour éviter / minimiser les dépassements de coûts. L'utilisation et le service des lignes de crédit sont également surveillés en plus de l'état de mise en œuvre du projet. Le suivi du projet comporte deux phases :

### I Phase I : Exécution du projet

- Les autorités mettant en œuvre le projet sont tenues de fournir des rapports de statuts semestriels.
- Les rapports d'avancement trimestriels doivent être soumis par l'entrepreneur indien à Exim Bank sur l'état du projet. En outre, des réunions régulières sont menées en Inde par Exim Bank avec l'entrepreneur indien pour suivre l'exécution du projet.
- Dans certains cas, Exim Bank peut également procéder à des visites de sites de fabrication des entrepreneurs indiens et de ports où les expéditions sont en cours.
- En cas de retard excessif ou prolongé dans l'exécution du projet, une visite conjointe du site peut être effectuée par Exim Bank et la mission diplomatique indienne avec le gouvernement bénéficiaire de la LOC pour déterminer les causes et prendre des mesures correctives.
- Dans ce cas, la fréquence des rapports à soumettre à Exim Bank et les réunions d'examen menées pourra être augmentée de trimestrielle à mensuel.

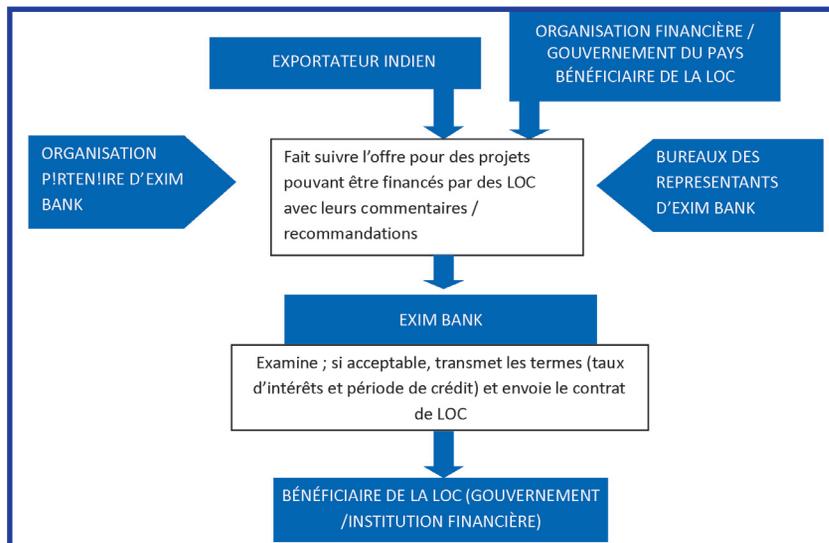
### II. Phase 2 : Achèvement du projet

Le gouvernement emprunteur / l'organisme d'exécution est tenu de présenter un rapport d'achèvement de projet à la mission diplomatique indienne couvrant les prestations actuelles et futures du projet et son impact socio-économique sur le pays / la région où le projet est mis en œuvre. Les données sur les intérêts économiques à long terme créés par les lignes de crédit dans les pays bénéficiaires peuvent également être mises en évidence.

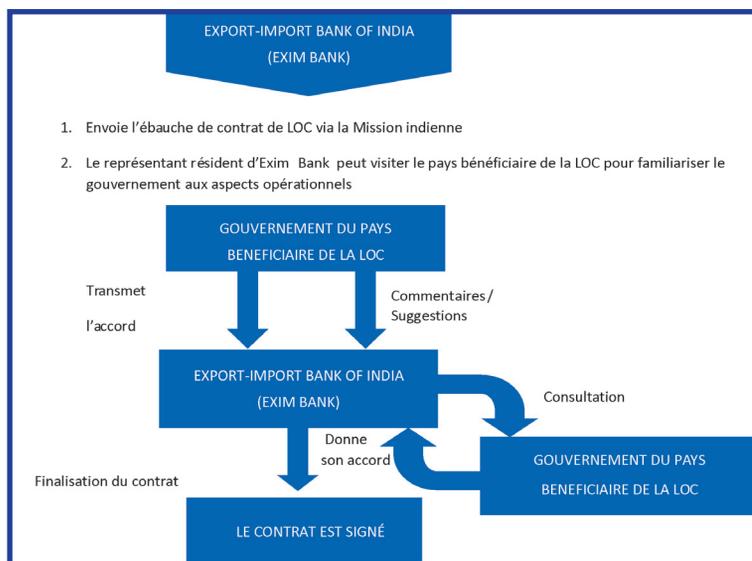
## Section II :

# Les grandes orientations et procédures des lignes de crédit commerciales d'Exim Bank

## Initiation de l'offre de LOC

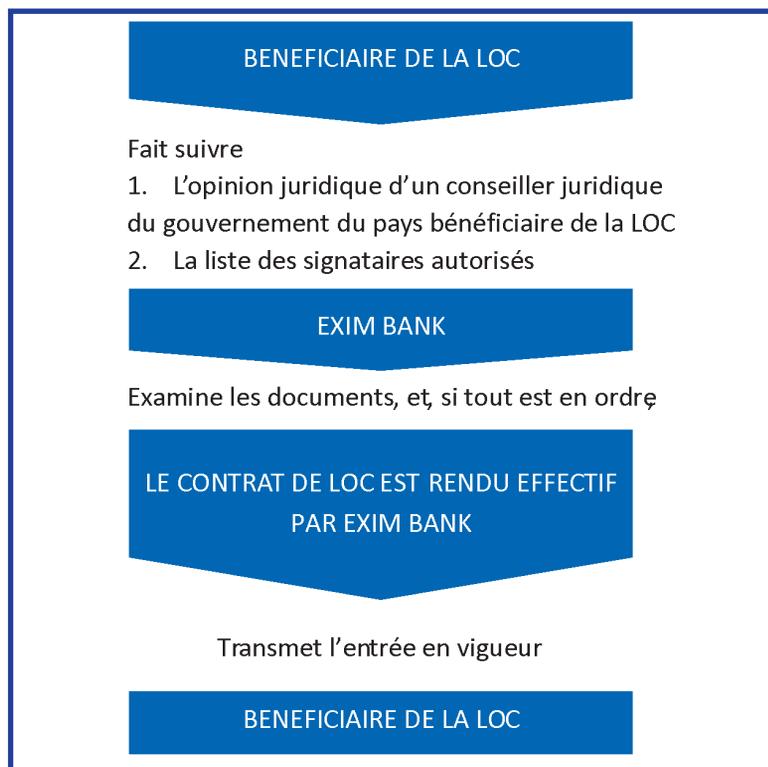


## Signing of the LOC



## Opérationnalisation de la LOC

---

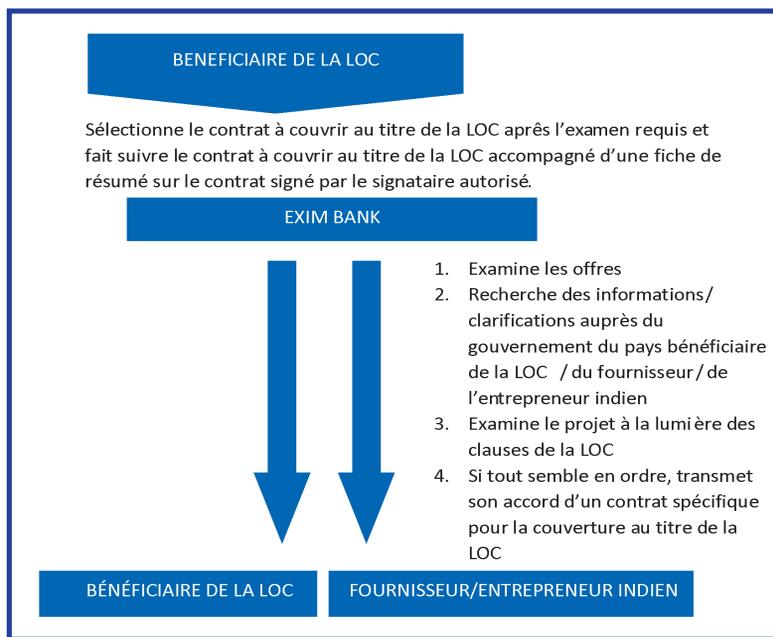


## Responsabilité de remboursement et service de prêts au titre de la LOC

---

- Le bénéficiaire de la LOC est entièrement responsable du remboursement et du service de l'emprunt.
- La responsabilité de l'Emprunteur / du Bénéficiaire de la LOC, pour le remboursement des versements de capital et le paiement des intérêts et des autres dus au titre de la ligne de crédit, envers Exim Bank, est absolue et irrévocable, et, en aucun cas, liée au remboursement / paiement par des sous emprunteurs ou à l'achèvement des projets / contrats couverts par les lignes de crédit, ou une exploitation ultérieure.

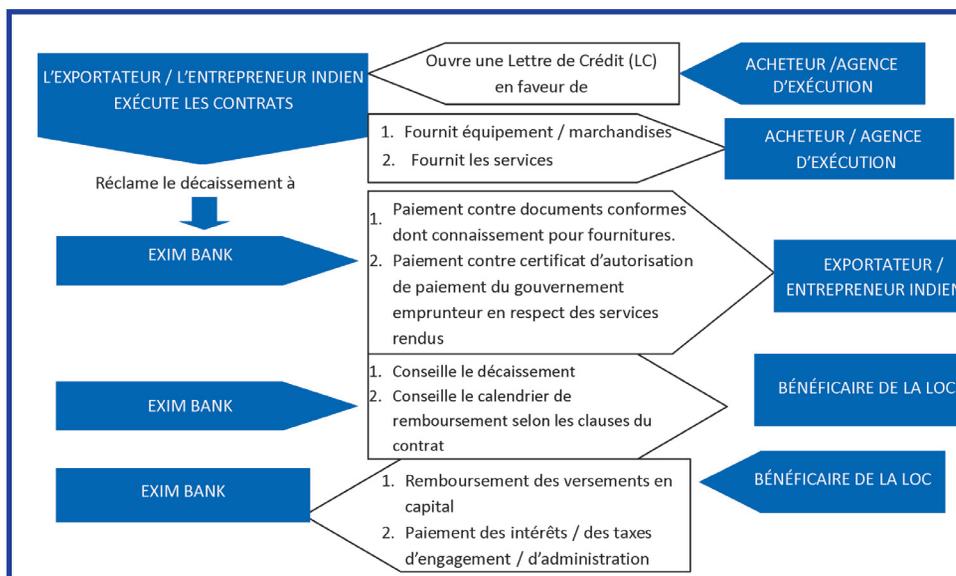
## Approbation du contrat



## Exigences quant à l'importation de biens et services en provenance d'Inde

- Les biens et services (y compris les services de consultants) pour une valeur minimum de 75% des contrats au titre de ces LOC doivent provenir de l'Inde.
- Un acompte d'au moins 10% de la valeur du contrat est à la charge du bénéficiaire de la LOC / de l'acheteur étranger.
- Les LOC peuvent financer jusqu'à 90% de la valeur du contrat sur la base de FOB/ CFR/CAF.
- L'inspection avant expédition du matériel / des marchandises est obligatoire.

## Décaissements et remboursements au titre de la LOC



## Date de décaissement terminale

- Toutes les lignes de crédit auront une date de décaissement terminale, c'est à dire une date d'expiration d'un délai de 36 à 42 mois d'exécution du Contrat de LOC.

## Mécanisme de suivi

Le mécanisme de suivi est prévu pour assurer l'exécution rapide des projets majeurs couverts par la LOC, selon le rapport de projet détaillé et pour éviter / minimiser les dépassements de coûts. L'utilisation et le service des lignes de crédit sont également surveillés en plus de l'état de mise en œuvre du projet. Le suivi du projet comprend les éléments suivants :

- Les autorités mettant en œuvre le projet sont tenues de fournir des rapports de statuts semestriels.
- Les rapports d'avancement trimestriels doivent être soumis par l'entrepreneur indien à Exim Bank sur l'état du projet. En outre, des réunions régulières sont menées en Inde par Exim Bank avec l'entrepreneur indien pour suivre l'exécution du projet.
- Dans certains cas, Exim Bank peut également procéder à des visites de sites de fabrication des entrepreneurs indiens et de ports où les expéditions sont en cours.
- En cas de retard excessif ou prolongé dans l'exécution du projet, une visite conjointe du site peut être effectuée par Exim Bank et le bénéficiaire de la LOC pour déterminer les causes et prendre des mesures correctives.
- Dans ce cas, la fréquence des rapports à soumettre à Exim Bank et les réunions d'examen menées pourra être augmentée de trimestrielle à mensuel.

**EXPORT-IMPORT BANK OF INDIA****SIEGE SOCIAL**

Centre One Building, 21st Floor, World Trade Centre Complex, Cuffe Parade, Mumbai 400 005.

Téléphone : (91 22) 22172600 Fax : (91 22) 22182572 Email : ccg@eximbankindia.in

Site Web: www.eximbankindia.in

**AGENCE DE LONDRES**

5th Floor, 35, King Street, London - EC2V 8BB, United Kingdom.

Téléphone : (44) 20 77969040 Fax: (44) 20 76000936 Email : eximlondon@eximbankindia.in

**Bureaux en Inde****Ahmedabad**Sakar II, 1st Floor, Next to Ellisbridge Shopping Centre,  
Ellisbridge P. O., Ahmedabad 380 006.  
Téléphone : (91 79) 26576852/26576843 Fax : (91 79) 26577696  
Email : eximahro@eximbankindia.in**Bangalore**Ramanashree Arcade, 4th Floor,  
18, M. G. Road, Bangalore 560 001.  
Téléphone : (91 79) 25585755/25589101-04 Fax : (91 80) 25589107  
Email : eximbro@eximbankindia.in**Chandigarh**PHD House, 1st Floor,  
Sector 31-A, Dakshin Marg,  
Chandigarh 160 031  
Téléphone : (91 172) 2641910/12/39/49 Fax : (91 172) 2641915  
Email : eximcro@eximbankindia.in**Chennai**Overseas Towers, 4th and 5th Floor,  
756-L, Anna Salai, Chennai 600 002.  
Téléphone : (91 44) 28522830/31 Fax : (91 44) 28522832  
Email : eximchro@eximbankindia.in**Guwahati**NEDFI House, 4th Floor  
GS Road, Dispur, Guwahati 781 006  
Téléphone : (91 361) 2237607/609 Fax : (91 361) 2237701  
Email : eximgro@eximbankindia.in**Hyderabad**Golden Edifice, 2nd Floor,  
6-3-639/640, Raj Bhavan Road,  
Khairatabad Circle, Hyderabad 500 004.  
Téléphone : (91 40) 23307816-21 Fax : (91 40) 23317843  
Email : eximhro@eximbankindia.in**Kolkata**Vanijya Bhawan, 4th Floor,  
(International Trade Facilitation Centre),  
1/1 Wood Street, Kolkata 700 016.  
Téléphone : (91 33) 22833419/20 Fax : (91 33) 22891727  
Email : eximkro@eximbankindia.in**Mumbai**Maker Chambers IV, 8th Floor,  
222, Nariman Point, Mumbai 400 021.  
Téléphone : (91 22) 22823320 / 92 / 94 Fax : (91 22) 22022132  
Email : eximwrrro@eximbankindia.in**New Delhi**Statesman House, Ground Floor,  
148, Barakhamba Road, New Delhi 110 001.  
Téléphone : (91 11) 23474800 Fax : (91 11) 23322758/23321719  
Email : eximndro@eximbankindia.in**Pune**44, Shankarseth Road, Pune 411 037.  
Téléphone : (91 20) 26403000 Fax : (91 20) 26458846  
Email : eximpro@eximbankindia.in**Bureaux à l'étranger****Addis Ababa**Bole Kifle Ketema, Kebele - 19, (03/05)  
House No. 015-B, Addis Ababa, Ethiopie.  
Téléphone : (251 116) 630079 Fax : (251 116) 610170  
Email : aaro@eximbankindia.in**Dakar**Floor 1, 7 Rue Félix Faure, B.P. 50666, Dakar, Sénégal  
Téléphone : (221 33) 8232849 Fax : (221 33) 8232853  
Email : eximdakar@eximbankindia.in**Dubai**Level 5, Tenancy 1B,  
Gate Precinct Building No. 3,  
Dubai International Financial Centre,  
PO Box No. 506541, Dubai, UAE.  
Téléphone : (971 4) 3637462 Fax : (971 4) 3637461  
Email : eximdubai@eximbankindia.in**Johannesburg**2nd Floor, Sandton City Twin Towers East, Sandhurst Ext. 3,  
Sandton 2196, Johannesburg,  
Afrique du Sud.  
Téléphone : (27 11) 3265103/13 Fax : (27 11) 7844511  
Email : eximjro@eximbankindia.in**Singapore**20, Collyer Quay, #10-02,  
Singapore 049319.  
Téléphone : (65) 65326464 Fax : (65) 65352131  
Email : eximsingapore@eximbankindia.in**Washington D.C.**1750 Pennsylvania Avenue NW,  
Suite 1202, Washington D.C. 20006,  
Etats Unis d'Amérique.  
Téléphone : (1 202) 223 3238 Fax : (1 202) 785 8487  
Email : eximwashington@eximbankindia.in**Yangon**House No. 54/A, Ground Floor,  
Boyarnyunt Street,  
Dagon Township,  
Yangon, Myanmar  
Téléphone : (95) 1389520  
Email : eximyangon@eximbankindia.in